

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	64 (1991)
Heft:	6
Artikel:	A l'horizon des technopoles : le développement transrégional des entreprises
Autor:	Morel, Claude
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-129185

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A L'HORIZON DES TECHNOPOLES

LE DEVELOPPE- MENT TRANS- REGIONAL DES ENTREPRISES

La nouvelle alliance entre le capital intellectuel et l'utilisation des innovations passe par un réseau de relations qui unit les pôles de développement et de modernité. Ils constituent aujourd'hui les enjeux d'un nouveau mode de vie et de travail : la symbiose tant recherchée entre qualité de la vie et modernité du travail.

- Synergie entre université et industrie;
- axe de développement et capacité des infrastructures;
- collaboration entre partenaires publics et privés;
- réseaux d'activités et tissus économiques

sont autant d'outils de développement au service des entreprises. Lieux de transfert de l'innovation et vitrine du savoir-faire, leur réalisation vise des applications nouvelles nécessitant une collaboration multidisciplinaire.

Un projet d'entreprise, ne peut aujourd'hui se concevoir sans une dimension à l'échelle nationale et internationale. Le réseau est ainsi créé avec pour but l'organisation des retombées dans les régions, tout en assurant à ces mêmes entreprises l'accès au partenariat et aux compétences nécessaires et complémentaires.

Le concept économique et politique du réseau sera alors traduit en termes spatiaux où aménagement et planification du territoire fixeront les nouveaux rapports humains, et les relations entre partenaires seront principalement traitées dans une planification générale, coordination minimale entre les différents secteurs régionaux et contrôle de la maîtrise des réalisations.

RÉSEAU ET SPÉCIFICITÉ

L'idée de création d'un réseau technologique européen s'inscrit dans une nouvelle dimension des économies régionales, susceptible de concourir à la promotion des entreprises, de faciliter la réalisation des *joints ventures* pour la commercialisation des produits et de favoriser la sous-traitance sur le plan international. L'exemple d'un projet de couloir de l'intelligence allant de Turin à Barcelone en passant par les technopoles du Sud de la France représente une tentative trans-régionale dont les enjeux doivent se penser en termes globaux et les actions en termes régionaux. De même, l'axe Rhin-Rhône dans une topographie qui comprend l'Alsace et la Franche-Comté compte bien sur sa proximité avec le Bade-Wurtemberg et la Suisse. La synchronisation entre les différents pôles doit être appréciée en terme de pertinence avec la synergie territoriale qui n'exclut pas des relations économiques de type vertical, prenant la forme de réseaux par filières technologiques, politiques, etc. Cet aménagement systématique et organisé de la communication entre le monde de la recherche publique et privée et celui de l'économie alimente les mutations et le redéploiement industriel contemporain en Europe. La spécificité de chaque pôle de développement trouve dans ses compétences et grâce au progrès des télécommunications une sphère d'influence liées à des projets porteurs «mis en système». La potentialité d'une technopole sera alors évaluée par rapport à l'originalité de son dispositif d'accueil ainsi que de son cadre régional étendu à la diversification de ses projets. La spécialisation développée dans son «génie local» bénéficie de l'effet de réseau entre les différents pôles de développement et d'implantation, rapprochant les entreprises pilotes et complétant la nature complexe entre disciplines et spécificités.

UNE ACTION VOLONTARISTE DE PLANIFICATION

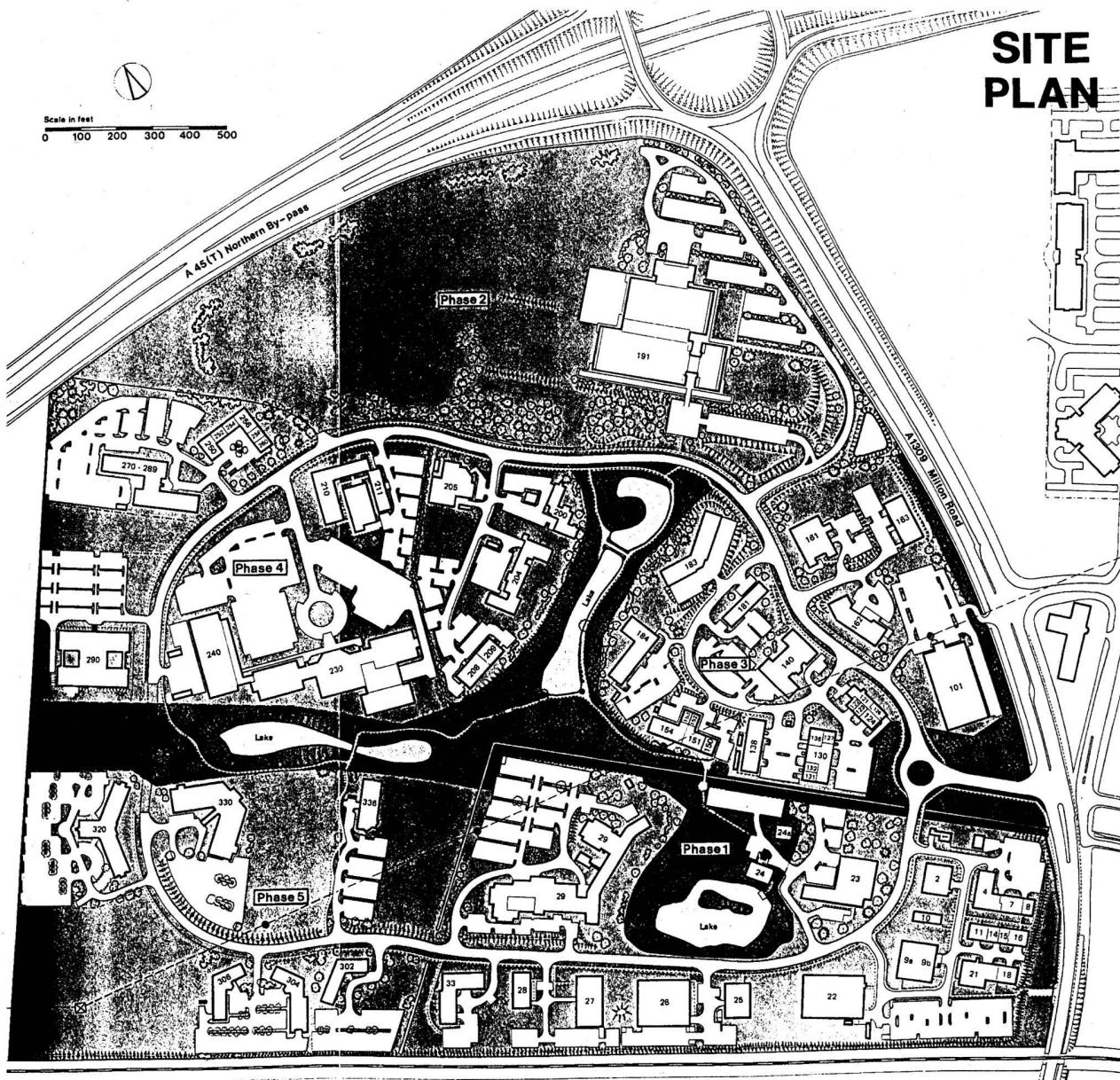
La planification des pouvoirs publics tendrait à démontrer que la recherche des rapports de proximité territoriale définit un concept de concentration souvent artificiel. Les parties organiques d'activités et d'équipements scientifiques et technologiques recomposés en une unité décidée et projetée de toutes pièces, confère une image de «colonisation» du territoire pas toujours satisfaisante. Si, en effet, construire des parcs scientifiques et technologiques semble être une nécessité et si l'exigence de faciliter les relations et d'utiliser les services généraux en commun joue en faveur de concentration, le problème peut aussi être ramené à mettre en question les rapports entre les activités de recherches et leur contexte urbain, rural, morphologique.

Encore faudrait-il ne pas réduire ces installations à une valeur d'objet, mais bien de les inclure dans un discours sur la ville ou la région urbaine, comme éléments constitutifs d'un ensemble. Lieu unique ou dispersion dans la ville doivent être évalués non seulement en fonction des espaces disponibles dans un concept de clarté et d'ordre mais de localisation inscrite déjà dans le tissu existant, en prise sur la complexité du thème, mais naturellement moins rassurante quant à sa capacité de développement spatial en terme de gestion des besoins fluctuants.

Le modèle de développement économique confronté historiquement à l'interaction des composantes principales de l'activité industrielle, représentée par le triangle matière première-technologies-ressources humaines est réorienté aujourd'hui vers la maîtrise de deux outils stratégiques : l'information et la formation. Cette plate-forme mise à la disposition des entreprises doit présenter les caractéristiques aussi influentes que la crédibilité renforcée par l'image novatrice d'un parc, la réduction des coûts de réalisation, les possibilités de collaboration entre Hautes Ecoles et économie, ainsi qu'entre entreprises de différentes tailles, l'attractivité commerciale par la mise en évidence de technologies appliquées.

Le regroupement des forces économiques et intellectuelles dans le sens de l'intérêt général doit aussi contribuer à mettre en place un outil de développement technico-économique et d'aménagement.

SITE PLAN



Parc scientifique de Cambridge (Trinity College), implantation

Si la place donnée au développement d'un espace libre et continu forme la configuration nécessaire du point de vue urbanistique, la mise à disposition de terrains doit s'inscrire dans un aménagement planifié comptant sur la mobilisation des voies de trafic et des zones d'habitations et de loisirs. Le lieu de travail n'étant qu'un lieu parmi les autres sites urbains, il n'a pas en soi le pouvoir d'établir des hiérarchies.

DÉVELOPPEMENT ET POLITIQUE DE L'EMPLOI

La relation entre la réflexion prospective de développement et la définition des besoins sous-entend des aires géographiques de forte con-

centration, accentuée encore non seulement par la distribution territoriale de l'ensemble des emplois, mais aussi celle des différents types d'emploi.

Ces distributions très sélectives reflètent certes les tendances générales de la répartition entre les villes ou régions des différents types d'emploi observés à propos de l'ensemble des activités. Du fait de la très forte concentration géographique des activités de pointe, encore accentuée par les emplois les plus qualifiés, les disparités interurbaines et interrégionales du niveau de qualification des emplois que ces activités introduisent sont extrêmes. Le taux de technicité de ces emplois s'élève très régulièrement, et beaucoup plus rapidement que ce que nous observons pour l'ensemble des

activités. Les schémas interrégionaux de la «mobilité» des industries de pointe sont assez différents de ceux de l'ensemble des industries de transformation.

Cette évolution qui se fait largement sur la base d'une mobilité plus grande des emplois contribue fortement à accentuer les déséquilibres d'une région à l'autre.

D'autre part, les mutations de l'économie, auxquelles se superposent de profondes évolutions des comportements, ne sont pas spatialement neutres : l'histoire montre qu'à chaque situation urbaine transformée et que toute situation urbaine spécifique influe sur le type de développement et la localisation des activités.

Villes mono-industrielles, villes tributaires, autant d'expressions qui il-

lustrent les liens multiples qui lient vie économique et vie urbaine. Mais ces liens, quels sont-ils? Quelles connaissances en avons-nous? Ne risque-t-on pas de passer d'un simplisme réducteur concevant la ville comme le résultat mécanique d'un mode de production à une théologie du développement local faisant des seules potentialités urbaines les atouts d'un redéveloppement que la crise fait d'autant plus espérer?

Ces interrogations concernent non seulement les milieux de la recherche – économistes, sociologues, historiens, géographes –, mais tous les acteurs de la vie économique et urbaine qui, confrontés à un déplacement apparemment désordonné et rapide des réalités économiques et urbaines, cherchent à en saisir les grandes tendances pour demain.

DU CONCEPT À LA FAISABILITÉ

Le rythme de l'innovation a triplé en dix ans; dans chaque secteur, un produit nouveau sort au moins deux fois par an contre un tous les dix-huit mois en 1985. Le raccourcissement fantastique des cycles de produit lié au moteur de l'innovation s'est em-

ballé en grande partie en raison de la compétition. Innover pour conquérir reste le concept-clé stratégique. Les promoteurs des premiers parcs technologiques étaient à l'origine d'un véritable modèle d'éclosion d'entreprises. Tout en reconnaissant la force du processus de polarisation et de zoning fonctionnel dans le temps et dans l'espace lié à la planification du territoire, il est à noter l'effacement de toute différence enracinée dans les communautés et dans les lieux. L'innovation s'alimente aussi dans les mémoires et les cultures insérées et structurées dans l'espace urbain.

La désintégration de l'identité urbaine fait-elle la place à de nouvelles formes d'intégration en dehors de la dimension urbaine traditionnelle et historique? Ainsi, devant la logique d'organisation changeante du système économique et social qui doit répondre à une toujours plus grande multiplicité de champs de décision à grande échelle, nous sommes confrontés à un espace à «géométrie variable», où la signification de chaque localisation-lieu échappe à son histoire, sa culture ou son institution pour être systématiquement reformée

dans un réseau abstrait de décision et de stratégie de communication. Ce processus tendrait-il à détruire l'identité urbaine au profit d'un pouvoir toujours plus délocalisé? Mais, d'autre part, les communautés urbaines et régionales attendent toujours plus de ce pouvoir un recentrage des activités périphériques, un redimensionnement des enjeux économiques, un redéploiement des secteurs en crise.

Le discours politique sur la qualité de la vie locale, le contrôle d'un environnement qualitatif non polluant et extirpé de toutes les formes d'archaïsme industriel prédispose le corps institutionnel à valoriser la privatisation de toute forme d'expérience, mais aussi, avec elle, la fragmentation de la culture et de l'identité urbaine. Ces croissances polarisées ne contredisent en aucune façon les nouveaux modèles de «réseaux urbains» qui remplacent aujourd'hui les traditionnelles hiérarchies que l'on trouvait dans les lieux centraux des décisions, tout comme à la traditionnelle structure pyramidale des multinationales sont opposées aujourd'hui des structures réticulées plus flexibles et capables d'adaptation à des milieux très différenciés.

Parc scientifique de Cambridge, Laboratoires Napp



Face au concept d'évolutivité et de flexibilité du développement dans le temps et dans l'espace et compte tenu d'une potentielle progression dans les années à venir, l'analyse des possibilités urbanistiques devra non seulement démontrer des qualités d'intégration, eu égard au phasage des opérations, mais aussi libérer des secteurs de construction où le concept d'ensemble est systématiquement accompagné de séries de «projets-modèles». La mise en valeur des aires de construction indépendamment du développement et de la configuration des zones d'accès, des centralités communautaires et des équipements et installations d'accueil et d'échange doit démontrer des exigences d'aménagement dont les règles réservent contrainte et souplesse (plan d'aménagement et statut de réalisation). Cette relation entre concept général et faisabilité procède d'une évaluation qui doit rester toujours critique dans le temps, susceptible de trouver matière à réorientation, souvent à contre-courant des démarches admises et projetées précédemment. Cette capacité de résoudre cas par cas des demandes, en même temps disparates et synchronisées doit être dirigée par des instructions qui, tout en pouvant être détaillée pour donner une garantie nécessaire de qualité urbanistique, ne doivent relativement pas être trop formulées, garantissant à leur tour des franges de liberté indispensables à l'évolution des projets modèles.

L'ÉCHANGE ET LA CONCERTATION

Les relations indispensables entre l'industrie et la recherche scientifique doivent porter sur leur capacité réciproque de s'inscrire dans les synergies innovatrices. La revitalisation et la croissance de l'économie dépend avant tout des efforts consentis en vue d'utiliser le progrès scientifique et technique. Il importe donc d'exploiter au maximum les nouvelles technologies, notamment en ce qui concerne l'emploi. Cette bataille technologique, présentée comme concurrence saine et stimulante, s'ouvre au grand marché européen. La mondialisation des échanges, la vitesse de renouvellement des techniques et des produits impliquent pour les entreprises un effort permanent de recherche d'informations et de partenaires.

L'innovation, dans les économies développées devenant sous toutes ses formes un facteur essentiel de compétitivité, constitue un potentiel intellectuel important, du point de vue tant quantitatif que qualitatif. Les applications industrielles qui en découlent s'inscrivent donc pour l'essentiel dans une politique scientifique et technologique de plus en plus orientée vers la recherche fondamentale. Le soutien à la mise à niveau technologique des PME ainsi que la coopération internationale dans la diffusion et l'utilisation des résultats recherchent dans les relais d'organismes et d'agences spécialisées une promotion qui implique la gestion de nouveaux réseaux informatiques, télématiques ou audiovisuels, dans le but de répondre toujours plus vite et de réagir à bon escient aux évolutions du marché.

Si, dans l'histoire des technopoles, les précurseurs, Silicon Valley et Route 128 près de Boston sont des écoles du genre où le passage de l'université à l'entreprise a toujours représenté un automatisme traditionnel, l'Europe peut aussi prétendre à des expériences aujourd'hui remarquables. La fertilisation croisée entre recherche et industrie passe inévitablement par l'application directe des instruments permettant de féconder les économies régionales. Si la matière grise demeure la ressource énergétique fondamentale des technopoles, les pépinières d'entreprises permettent aux innovateurs d'accéder à l'investissement intellectuel, de bénéficier de l'effet de réseau de masse et de proximité. Sur le plan des ressources humaines, le potentiel de formation favorise la créativité et agit comme facteur de stimulation. Ces transformations tendent à un ancrage territorial des établissements liés aux activités concernées, parce que ces activités requièrent, pour s'implanter, certaines caractéristiques d'environnement (présence d'établissements de recherche, d'universités, d'écoles d'ingénieurs, capacité de «production» locale de la main-d'œuvre, de transferts recherche-industrie, etc.). Il semble bien que s'opèrent ainsi des mouvements de concentration, de repolarisation d'activités dont sont parties prenantes les grandes entreprises, où la proximité spatiale joue un rôle.

La véritable question pour la recherche devient de saisir le contenu de ces nouvelles relations localisées, de comprendre ce qui circule dans la

ville ou peut circuler du fait même de cette proximité.

IMPLANTATION ET RÉSEAU DE TRANSPORT

La qualité du site, le renom des entreprises qui choisissent de s'y installer, la valeur des travaux de recherche et de leurs applications, ainsi que la force économique du parc d'activités ne seraient signifiants sans tirer parti d'une situation rendue exceptionnelle par la qualité des communications offertes. Celle-ci représente un atout de poids dans les décisions d'implantation. La complémentarité des interfaces rail-route-air, leur raccordement sur les réseaux principaux longue distance forment des critères d'accessibilité et d'optimisation du projet de localisation. Une situation d'échange facilite et reste une possibilité d'être moteur de développement en dehors de toute contamination urbaine saturée et cloisonnée. L'irrigation captive plus proche d'un bassin de l'emploi, les branchements avec les liaisons TGV en TEE et le réseau autoroutier domine la nécessité du recrutement et du déplacement des cadres, eu égard à un environnement privilégié et rattaché au contexte international. La construction de ces pôles d'attraction ne peut donc se détourner d'un projet régional inter-cités, ni au plan des jonctions ferroviaires, ni à celui de ses raccordements sur les voies à grande vitesse. La carte européenne des communications et des transports façonne le réseau d'implantation des technopoles.

INSERTION URBAINE ET RÉGIONALE

Souvent ville de fondation, concentration artificielle, le parc se réfère au développement logique d'une structure existante. Infrastructure de communication et agrégat urbain, les anciennes traces du territoire font la place à l'invention du vide. Le rapport à la modernité s'est donc retourné, le lieu de travail n'étant conçu que comme un lieu parmi d'autres lieux urbains.

Aujourd'hui, la technopole, conçue comme une oasis de prospérité au milieu du désert, a vécu. En d'autres termes, s'il n'existe pas de réelle fertilisation entre recherche, industrie et université, la technopole n'est



Sophia-Antipolis, vue générale du site

qu'une zone industrielle de plus. Ne fonctionnant que pour alimenter son propre espace, elle est vouée à l'échec. Aussi pouvons-nous mieux nous rendre compte de son prétexte «d'alibi commercial» quand, de plus, son insertion dans le tissu économique et social crée les conditions de sa marginalisation.

La qualité d'hébergement doit être étendue aux conditions de l'habitat et des loisirs environnants qui créent les prolongements qualitatifs d'une implantation dans son environnement socio-culturel approprié. L'activité économique du parc doit donc être complétée par la présence des services et de leurs prestataires dans des structures favorisant les contacts et les échanges.

En multipliant les initiatives culturelles et artistiques pour enrichir et élargir les relations humaines et professionnelles entre tous ceux qui vivent et qui travaillent dans le parc, les aménagements des équipements, tant d'accueil que collectifs et publics sont un atout dans le dosage des activités entre le travail et la détente, conciliant l'homme et son environnement professionnel, l'entreprise et son milieu naturel.

Ce développement induit l'aménagement en parallèle d'un habitat qui doit offrir en permanence un réservoir de logements à larges solutions locatives, allant jusqu'à permettre d'accueillir des non-temporaires dans des structures hôtelières d'entreprise. Les combinaisons de ces installations

étant multiples, il existe différentes formes de milieux ayant des aptitudes à l'innovation. Caractérisées par un dynamisme manifeste dans les activités de service et de haute technologie, les régions métropolitaines disposent de plus de certaines activités de type manufacturier. Les régions de tradition non industrielle, mais offrant un milieu culturel et de formation très ouverte à l'innovation peuvent être opposées à des régions non industrialisées mais à dominante rurale ou touristique, qui offrent de bonnes conditions de localisation pour des activités de recherche et de développement. Les cités scientifiques, régions caractérisées par la proximité d'organismes de recherche et de formation sont construites de toutes pièces. Enfin, des régions à tradition industrielle caractérisée par un réseau de PME disposant souvent d'un savoir-faire spécifique offrent des capacités d'implantation à l'innovation.

D'autre part, la filiation entre un système productif régional traditionnel au contact des technologies nouvelles permet une revitalisation d'un appareil de production dont les friches industrielles représentent un aspect significatif. De nouvelles interdépendances peuvent se développer avec des effets d'enchaînement lié à un marché du travail touché par la crise et qui constitue encore des chaînes de mobilité, réservoir d'une main-d'œuvre disposant encore de toutes les compétences spécifiques.

EFFET D'ENTRAÎNEMENT ET INCUBATION

Au service de l'innovation et de la croissance, une logistique de moyens d'encadrement et d'aide doit être aménagée. Favoriser l'installation de structures d'accueil qui permettent aux créateurs d'entreprises de trouver sur place le cadre et la logistique nécessaire à un fonctionnement immédiat, et cela pour un coût en rapport avec des ressources souvent limitées en phase de démarrage, domine les préoccupations d'organisation. Centres d'affaires pour jeunes entreprises, comprenant les démarches administratives de domiciliation jusqu'au secrétariat et au service télécommunication, prestataires de service spécialisés, agences-conseil, spécialistes de la publicité, de la communication, de l'audio-visuel, de la télématique et de l'édition assistent les entreprises dans leur effort de promotion commerciale ou institutionnelle. La logistique de communication d'entreprise doit être capable de favoriser à la fin l'information et le dialogue entre chercheurs, enseignants et industriels installés sur le site, mais aussi les échanges avec leurs partenaires, qu'il s'agisse de transmission de la voix, de l'image ou des données.

Les relations entre organismes de recherche et de formation, puis des entreprises productives en charge de développement et enfin d'ensemble des institutions privées ou publiques capables d'assurer la prise de risque et la valorisation de leurs produits, vont créer un effet de synergie qui générera des idées nouvelles, des innovations techniques, induisant à son tour la création d'entreprises de deuxième et troisième génération. Cet effet d'essaimage témoigne de la dynamique des structures en place et contribue pour une bonne part à l'expansion des sites eux-mêmes.

ENVIRONNEMENT ET CONDITIONS D'IMPLANTATION

Les collectivités locales ont tendance de plus en plus à raisonner ouvertement en termes d'image : la ville comme image de marque, et les techniques qu'on emploie à la façonner seront celles empruntées à la communication et à la publicité. Dans l'affirmation d'une identité urbaine, l'urbanisation nouvelle tendrait-elle à relever de techniques commerciales?

A l'effort urbanistique traditionnel, au sens où il était gestion et lente accumulation de données et quand il pariait sur la durée, ont succédé des opérations à plus court terme, médiatisables et porteuses de consensus politique. A cet effet, niveling les particularités locales, se profilent un retour de l'urbanisme et la prise de conscience devant des projets qui ne peuvent pas être que de simples objets architecturaux.

Si la modernité et les temps favorables aux technologies de pointe permettent de croire dans le déploiement de technopoles en remplacement des anciennes zones industrielles, le seul recours à une stratégie de communication ne peut éviter de tomber dans l'imagerie factice et simulacre de modernité. Aussi l'aménagement de parcs doit-il répondre à la logique même d'un développement urbain et régional cohérent sur des sites dont les règlements d'édification garantiront la qualité, même dans le cas où une croissance dans le temps n'est pas toujours prévisible, il sera simultanément porteur d'une image thématique en référence au modèle même des «villes utopiques».

Entre une grille d'implantation au caractère contraignant et la dissémination hors de tracés forts pourrait s'observer des règles d'occupation du sol intégrant les valeurs même d'un environnement aménagé en espaces libres et dont la qualité est elle-même signification de la valeur de marque des unités de site.

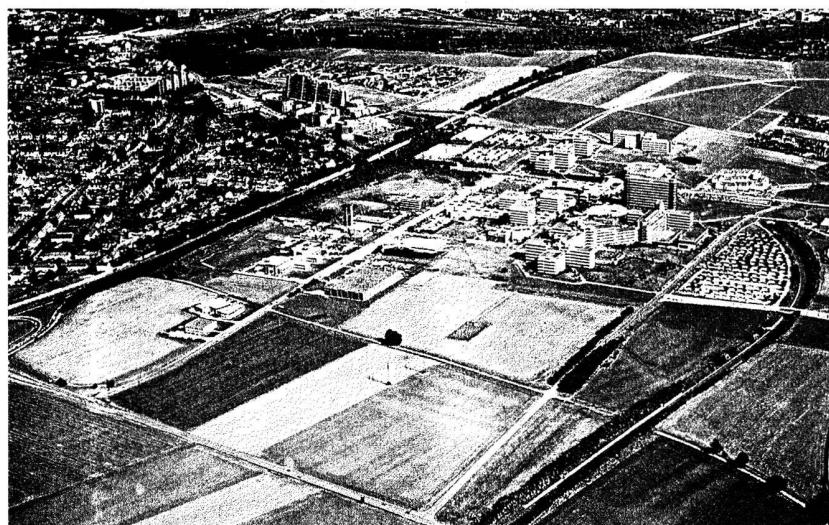
La rupture idéale avec les zones industrielles polluantes et dévoreuses d'espace serait en effet un requalibrage des aires d'évolution en fonction d'un «paysage-décor naturel» retour à une cité-jardin industrielle.

Dans l'interaction ville-science-technique, d'autres configurations spatiales liées aux interrogations des grandes industries tendraient à s'ouvrir vers les lieux-mêmes d'une culture technologique d'origine en récupérant les vides et les friches et en renouant avec la trame d'un tissu historique et d'une archéologie industrielle.

Que le discours soit urbain, péri-urbain, paysager, les rapports entretenus dans le tissu des relations d'une région qui a dépassé largement ses limites administratives doivent tendre vers de nouvelles plate-formes de planification en concertation avec les milieux économiques et les partenaires sociaux.

Dans chaque cas, les complémentarités fonctionnelles d'habitat, de loisirs et de service tiendront compte finalement de ce que la valeur ajoutée à ces nouvelles technopoles réside avant tout dans leur degré et leur qualité d'insertion en tant qu'élément de complexité urbaine, banalisant leur polarisation et rendant compte de la dimension «poétique» qui naît entre la nécessité de concevoir de nouveaux espaces et la gestion d'un «existant», qui nous renvoie chaque fois les messages de notre passé.

Aujourd'hui, à la logique des investisseurs se surajoutent des préoccupations plus larges qui seront liées de plus en plus à la valorisation de l'environnement et aux demandes qualitatives des entreprises. L'image d'une recherche architecturale donnée par le dessin de l'enveloppe n'échappe pas à cette conception «techniciste». Dans le concept de rationalisation de la production, le bâtiment ne se présente donc plus uniquement comme une charge financière mais comme une



Parc scientifique de Dortmund, vue générale du site

QU'EN EST-IL DE L'ARCHITECTURE?

L'effet de réseau et d'image

L'entreprise moderne aurait de plus en plus besoin de communications. S'agirait-il alors de dire qu'elle exigerait plus d'architecture?

Les rapports de l'entreprise à l'architecture s'affirment ainsi dans une vision optimiste et mythique. Il y aurait lieu d'affirmer que la recherche d'identité devient nécessaire et représente une réponse multiple à la demande industrielle. Si la fonction première du bâti réside dans le fait objectif de proposer un abri, charge financière non productive que le gestionnaire va tendre à minimiser dans les produits immobiliers, on reporterait sur l'utilisateur la plus grande partie des frais d'aménagement intérieur. Sous l'influence de cette logique, un type architectural original s'était créé autour du concept de visibilité intérieure et de banalisation extérieure.

ressource dont il convient d'optimiser les potentialités afin d'accroître sa productivité. Cette conception du bâtiment comme outil de travail génère des innovations importantes, d'autant plus lorsque la technologie et la gestion de la production changent. Les exigences de sécurité et de confort sont alors évoquées. Le développement de l'ergonomie sous la pression des organisations de protection contribuent à l'amélioration des lieux et des postes de travail. L'extrapolation touche à la volonté de transformer radicalement l'implantation et le mode de vie du personnel.

L'architecture au service de l'image s'intègre aujourd'hui de plus en plus dans une politique de communication. L'objectif est de médiatiser autant le fonctionnement que les conditions de vie quotidienne de l'environnement du travail pour ses utilisateurs, image promotionnelle qui fait vendre l'entreprise aussi bien auprès de ses membres qu'auprès d'un public extérieur.



*La leçon du XIX^e siècle
ou le plaquage
en guise d'invention architecturale*

Si la proclamation du gothique dans une gare a valeur de symbole, après tout il n'y a là qu'une contradiction de plus. L'essentiel est dans le rapprochement avec les modèles médiévaux et d'avoir osé une solution plastique. Le conflit du langage de l'art avec celui de l'industrie apparaît notoire. Il est évident que l'architecture urbaine avec ses façades tournées vers l'extérieur devait s'établir en continuité avec son environnement. Elle devait exprimer aussi un autre message que celui trop élémentaire, de la technologie industrielle! Le fantasme du technicisme trouvait alors dans les expositions commerciales le terrain pour une architecture de la représentation, vitrine élaborée, où chaque pays pouvait démontrer ses performances et sa vitalité industrielle.

Ainsi, l'architecture fut conviée dès l'origine du projet à être la garante du prestige de l'exposition, représentant l'image de marque autour du concept de «monument». Le palais de l'industrie sur les Champs-Elysées à Paris en 1855, conçu en droite ligne du Crystal Palace qu'il anoblissait en lui donnant le volume et l'espace d'une basilique palladienne avec son immense toit cintré et son enveloppe de galeries voûtées en pierre, est un exemple significatif. Le complément indispensable à sa représentation archi-

tecturale tenait donc dans sa porte monumentale, dont l'art géant inspiré du Belvédère de Rome était plaqué sur l'une de ses façades. L'équivoque naissait du collage de la culture historisante sur les produits de l'industrie. Sommes-nous aujourd'hui confrontés à une architecture d'«emballage» support publicitaire, vitrine avancée dans un environnement à haut degré de compétition et de concurrence, créant une surenchère d'informations? Serions-nous captifs alors d'un détournement de l'image architecturale à but délibéré de coloniser un environnement soumis aujourd'hui à la pléthore des signes marchands et ne relevant plus de la logique propre du bâti?

**UNE NOUVELLE
FONCTIONNALITÉ
OU POUR EN DÉCOUDRE AVEC
UN «ESPACE TECHNOLOGIQUE»**

L'architecture ne prend pas directement en considération les incidences sur l'espace des technologies liées à la bureautique et à la télécommunication. Les contraintes techniques restent minimales, limitées dans des encombrements et des géométries de gaine et d'irrigation en plafond et en sol. L'écueil apparent réside dans le sur-dimensionnement et le suréquipement. Ainsi pourrait-on arguer que le plateau-pilote reste un espace désespérément sans innovation et, si une personne sur deux qui y travaille désire d'autres formes d'espace, la

Parc scientifique de Dortmund, aménagement du territoire

productivité augmente. Y aurait-il des solutions alternatives qui relèvent de l'organisation de l'espace au sens large. En dehors du bâtiment, les réponses doivent être cherchées dans la gestion de l'espace à l'échelle du territoire, échelle liée aux implantations des services nés des nouvelles technologies de communication, de leur accessibilité et de leur qualité.

D'autre part, à l'intérieur du bâtiment, l'intelligence des services n'est pas seulement conduite par la question du degré de câblage, mais se traduirait plutôt par le développement d'espaces relationnels plus performants sous forme de séquences architecturales qui sont autant de points de vue sur l'extérieur que sur l'intérieur de l'édifice. Aussi pouvons-nous aujourd'hui affirmer que se joue une dualité paradoxale, celle-là même qui touche à la mutation des formes de travail : souple, flexible et aléatoire s'opposent et se conjuguent avec les critères de rigidité et d'ordonnance. L'invention des partitions et des espaces doit se réaliser à la lueur de l'évolution des critères de mobilité, de dislocation et d'éclatement des lieux de travail, tous basés sur une flexibilité de partage et de départage de l'espace, de mobilité des équipements, de différenciation climatique et de modification des attributions fonctionnelles. Aussi l'introduction de données plus sensitives, plus perceptives, faites de générosité spatiale non attribuée, perception de l'extérieur, identité collective en terme d'image de marque ou identité individuelle en terme d'appropriation, devient une nécessité que l'on ne peut contourner.

L'émergence de figures d'aménagement, où l'ouverture d'un milieu et la fermeture des lieux produisent de nouvelles relations entre l'individu et le groupe, l'édifice et ses sous-parties, l'espace et le temps. Cette quête de la verticalité entraîne une nouvelle manière d'aborder la question des lieux de travail et de leur cloisonnement en relation avec une conception ouverte de l'espace.

En découlent de nouvelles significations avec des réversibilités spatiales où l'intérieur est traité comme un extérieur avec ses rues et ses passages. La convivialité des fragments l'emportera alors sur les effets de masse.

Claude Morel